

Ouvaton

Société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance à capital variable
16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS
438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

Rapport du Conseil de surveillance sur les rapports financier et de gestion relatif à l'exercice 2013

Le directoire de notre Société vous a convoqués à une assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Coopérative durant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle ses observations sur le rapport de gestion du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le directoire a communiqué au conseil de surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice. Nous saluons le travail effectué par le directoire tout au long de l'année, tant sur le plan technique qu'administratif, pour améliorer le service rendu au bénéfice de tous.

L'année 2013 a vu se concrétiser la réalisation d'un projet important de changement d'infrastructure, qui nous permet d'envisager sereinement l'avenir technique de notre coopérative, et de mettre en place à terme de nouveaux services.

Le Conseil de Surveillance s'inquiète de l'érosion continue du nombre de coopérateurs et notamment du nombre de comptes actifs, qui, si elle devait continuer, mettrait en péril de manière irréversible notre structure, et nous priverait de toute marge de manœuvre pour investir dans de nouveaux projets.

Ce changement d'infrastructure a permis de faire évoluer la plaque de base et de la placer au niveau de ce que peuvent faire nos concurrents. Cela constitue une évolution majeure qui va dans le bon sens, mais qui ne suffira pas à redresser un résultat qui est une nouvelle fois négatif.

Les priorités de cette année devront donc s'axer sur un recrutement de nouveaux coopérateurs, via une communication modernisée et renforcée, et pourquoi pas en mettant en place un système de parrainage. En outre, notre nouvelle architecture réseau nous permet d'envisager la mise en place de nouveaux services.

Nous sommes convaincus qu'avec l'aide du directoire et de nos coopérateurs, 2014 concrétisera ce grand chantier de modernisation de notre société, et que, capitalisant sur de nouvelles bases solides, nous pourrons arriver à un équilibre financier.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faite le directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions du ressort de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Le 20 mai 2014,

Le président du Conseil de Surveillance
Sébastien Fauconnet